

Valable jusqu'au

Vendredi
10
Juin
2016

Adresse du bien immobilier

7 rue Des Alliés
Parcelle : DE n°554
41000 Blois

Téléchargement



Information des acquéreurs et locataires ERNMT+ERPS

**Etat
des
RISQUES**

naturels, miniers
technologiques et
de pollution des sols

ERNT
DIRECT

ERNMT
+
ERPS

CHARTRE QUALITE ERNT ©
i
IAL

ERNT Direct

en application des articles L 125 - 5 , L 125 - 6,
et L 125-7 du Code de l'environnement

AVERTISSEMENT

Cet état est basé sur les documents et données mis à disposition par les sites des autorités "compétentes" comme les préfectures (rubrique "information des acquéreurs et locataires de bien immobilier sur les risques naturels, miniers et technologiques"), ceux du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie (Prim.net et le site de la base BASOL) et celui du BRGM (le site de la base Basias). Par conséquent, toute information erronée ou manquante issue de ces liens ne serait nous être opposable.

Les deux formulaires Etat des risques doivent être vérifiés, complétés et signés. Le cas échéant, le vendeur/baillleur devra y indiquer si, à sa connaissance :

- les travaux prescrits par le ou les PPR ont été réalisés (annotations n°2, 4 et 6 du formulaire Etat des risques naturels, miniers et technologiques),
- si le bien a eu une activité à risques de pollution des sols et si une pollution des sols a été avérée (annotations 3a et 6 du formulaire Etat des risques de pollution des sols.).

Le cas échéant, la déclaration de sinistres indemnisés au titre du régime catastrophe et celle de pollution des sols doivent être complétées.

Localisation du bien immobilier concerné

Département :
LOIR ET CHER

Commune :
BLOIS

Section : DE
Feuille : 000 DE 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/12/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BLOIS
Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale 10, rue Louis Bodin 41026
41026 BLOIS CEDEX
tel. 02.54.55.71.51 -fax 02.54.55.70.38
cdf.blois@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Localisation de la parcelle DE 554 sur le plan cadastral

Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 -5 et R 125 -26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2006-39-135

du 08/02/2006

mis à jour le 29/08/2013

Informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse commune

7 rue Des Alliés - Parcelle : DE n°554

code postal 41000

Blois

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit** 1 oui non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation** 1 oui non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé** 1 oui non

1 si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation crue torrentielle mouvements de terrain Avalanches
sécheresse cyclone remontée de nappe Feux de forêt
séisme volcan autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des pris en compte

- 1/ Copie du plan de zonage du PPR Inondation approuvé le 02/07/1999.
2/ Copie de la carte d'aléa de la révision du PPR Inondation prescrite le 18/05/2010.

- L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels 2 oui non
2 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés oui non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** 3 oui non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** 3 oui non
- L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** 3 oui non
- mouvements de terrain autres

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des pris en compte

- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPR miniers 4 oui non
4 si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés oui non

5. Situation de l'immeuble regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]

- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé 5 oui non
- 5 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :
effet toxique effet thermique effet de surpression
- > L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé oui non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des pris en compte

- 3/ Copie du plan de zonage du PPRT (Ligéa - effets thermiques et de toxique) approuvé le 30/03/2010.

- > L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPR technologiques 6 oui non
6 si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR technologiques ont été réalisés oui non

6. Situation de l'immeuble regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R563-4 et D563-8-1 du Code de l'environnement.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1
forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement.

- > L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente oui non

vendeur/bailleur – acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur

rayez la mention inutile Nom Prénom

9. Acquéreur – Locataire

Nom prénom rayez la mention inutile

10. Lieu/Date à

le 10/12/2015

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement : En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

FICHE COMPLEMENTAIRE

Nature et intensité des risques

Risque d'inondation par la Loire :

La zone inondable de la Loire a été cartographiée, dans le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Loire, pour la crue correspondant aux plus hautes eaux connues, soit la crue de 1856.

Le PPRI détermine 2 grands types de zones :

- ✓ la **zone A**, à préserver de toute urbanisation nouvelle, qui correspond d'une part, aux zones d'aléa très fort quel que soit leur degré d'urbanisation ou d'équipement et, d'autre part, aux zones inondables non urbanisées ou peu urbanisées et peu aménagées quel que soit leur niveau d'aléa
(**zones A1, A2, A3 et A4** sur les plans de zonage réglementaire du PPRI),
- ✓ la **zone B**, pouvant être urbanisée sous conditions particulières, constitue le reste de la zone inondable, (zone présentant un caractère urbain marqué)
(**zones B1, B2 et B3** sur les plans de zonage réglementaire du PPRI).

Les 4 niveaux d'aléa retenus pour le PPRI sont fonction de la profondeur de submersion et de la vitesse de courant. Ils ont été définis de la manière suivante :

- ✓ Aléa faible – **aléa 1** : profondeur de submersion inférieure à 1 m, avec une vitesse de courant nulle à faible,
- ✓ aléa moyen – **aléa 2** : profondeur de submersion comprise entre 1 et 2 m avec une vitesse de courant nulle à faible, ou profondeur de submersion inférieure à 1 m avec une vitesse de courant moyenne à forte,
- ✓ aléa fort – **aléa 3** : profondeur de submersion supérieure à 2 m avec une vitesse de courant nulle à faible, ou profondeur de submersion comprise entre 1 et 2 m avec une vitesse de courant moyenne à forte, zone de danger particulier (bande de 300 m en arrière des levées,...),
- ✓ aléa très fort – **aléa 4** : profondeur de submersion supérieure à 2 m avec une vitesse de courant moyenne à forte, ou zone de danger particulier (aval d'un déversoir, débouché d'ouvrage,.....).

Informations complémentaires-Mise en révision du PPRi Loire sur les communes de Blois – Chailles - St Gervais la Forêt – Vineuil :

Depuis l'approbation du PPRi de la Loire, la connaissance sur le risque inondation et l'acceptabilité de celui-ci ont évolué :

- la topographie du terrain naturel, connue avec plus de précision grâce au modèle numérique de terrain, et la réévaluation des hauteurs de crues permettent de préciser les aléas inondation ;
- la définition des aléas inondation adoptée dans le PPRi approuvé en 1999 a évolué. Les secteurs ayant une hauteur d'eau potentielle supérieure à 1 m sont ainsi à classer en aléa fort ;
- les espaces situés à l'arrière des digues sont soumis à un risque de rupture de digue. L'aléa spécifique lié à cette possible rupture doit être précisé. Les études de dangers des digues doivent apporter des éléments de connaissance.

Considérant que les dispositions du PPRi de 1999 paraissaient insuffisantes vis-à-vis de l'ensemble des objectifs actuels de prévention des risques naturels, en particulier en ce qui concerne la maîtrise de l'urbanisation, la sécurité des personnes et la réduction de la vulnérabilité des biens, le préfet de Loir-et-Cher a prescrit le 18 mai 2010 **la révision du PPRi Loire sur les communes de Blois, Chailles, St Gervais la Forêt et Vineuil.**

Dans le cadre de cette révision, la totalité du quartier Vienne est désormais considérée comme inondable.

Dans la période transitoire avant l'approbation de la révision du PPRi, en plus de l'application du PPR approuvé le 2 juillet 1999, le maire (ou l'Etat dans son domaine de compétences) peut s'opposer à des projets portant atteinte à la sécurité publique en ayant recours à l'article R.111-2 du code de l'urbanisme.

Ce même article permet également d'imposer des prescriptions spéciales, par exemple pour diminuer la vulnérabilité des personnes ou des biens.

Des informations complémentaires et actualisées suivant l'évolution de la procédure seront mises en ligne sur le site internet des services de l'Etat en Loir-et-Cher (<http://www.loir-et-cher.gouv.fr>)



LEGENDE

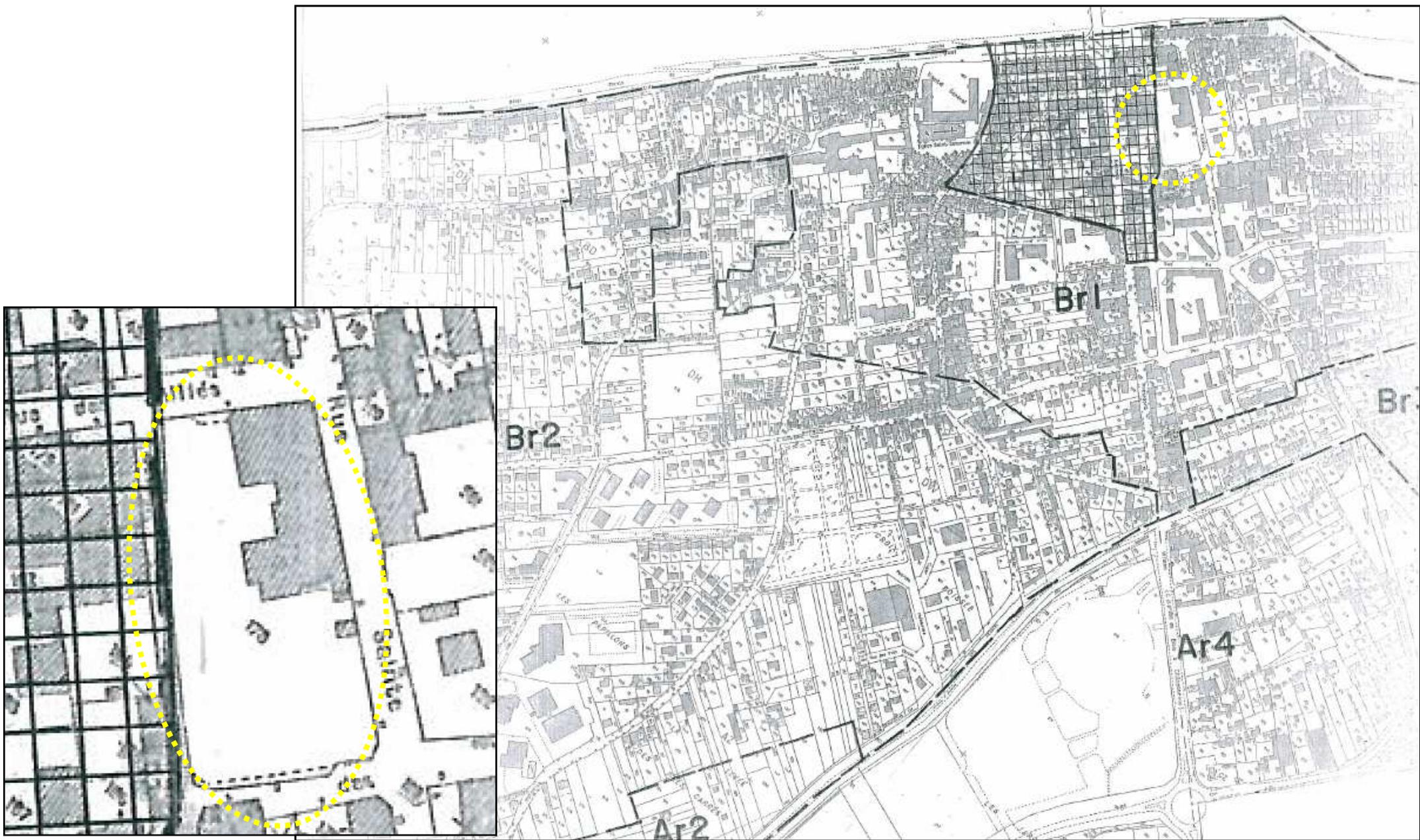
— — — — — LIMITE DES ZONES D'ALEAS

Ar ZONE D'EXPANSION DES CRUES A PRESERVER
DE TOUTE URBANISATION NOUVELLE

Br ZONE INONDABLE URBANISEE

NIVEAU D'ALEAS

1	2	3	4
ALEAS FAIBLE	ALEAS MOYEN	ALEAS FORT	ALEAS TRES FORT
Profondeur de submersion < 1 m sans vitesse marquée	Profondeur de submersion comprise entre 1 et 2 m avec vitesse marquée	Profondeur de submersion > 2 m avec vitesse nulle à faible ou profondeur < 2 m avec vitesse moyenne à forte. Zone de dangers particuliers. bande de 300m en arrière des levées	Profondeur de submersion > 2 m avec vitesse moyenne à forte. Zone de dangers particuliers, aval de déversoirs, débouchés d'ouvrages



Sur cette carte, le bien immobilier se situe en zone Br1 bleue inondable exposée au risque d'inondation d'aléa faible (submersion < 1m et pas de vitesse marquée).

Règlement du PPRI : http://www.loir-et-cher.gouv.fr/content/download/3368/22876/file/Loire_Reg_cle03f2ef.pdf

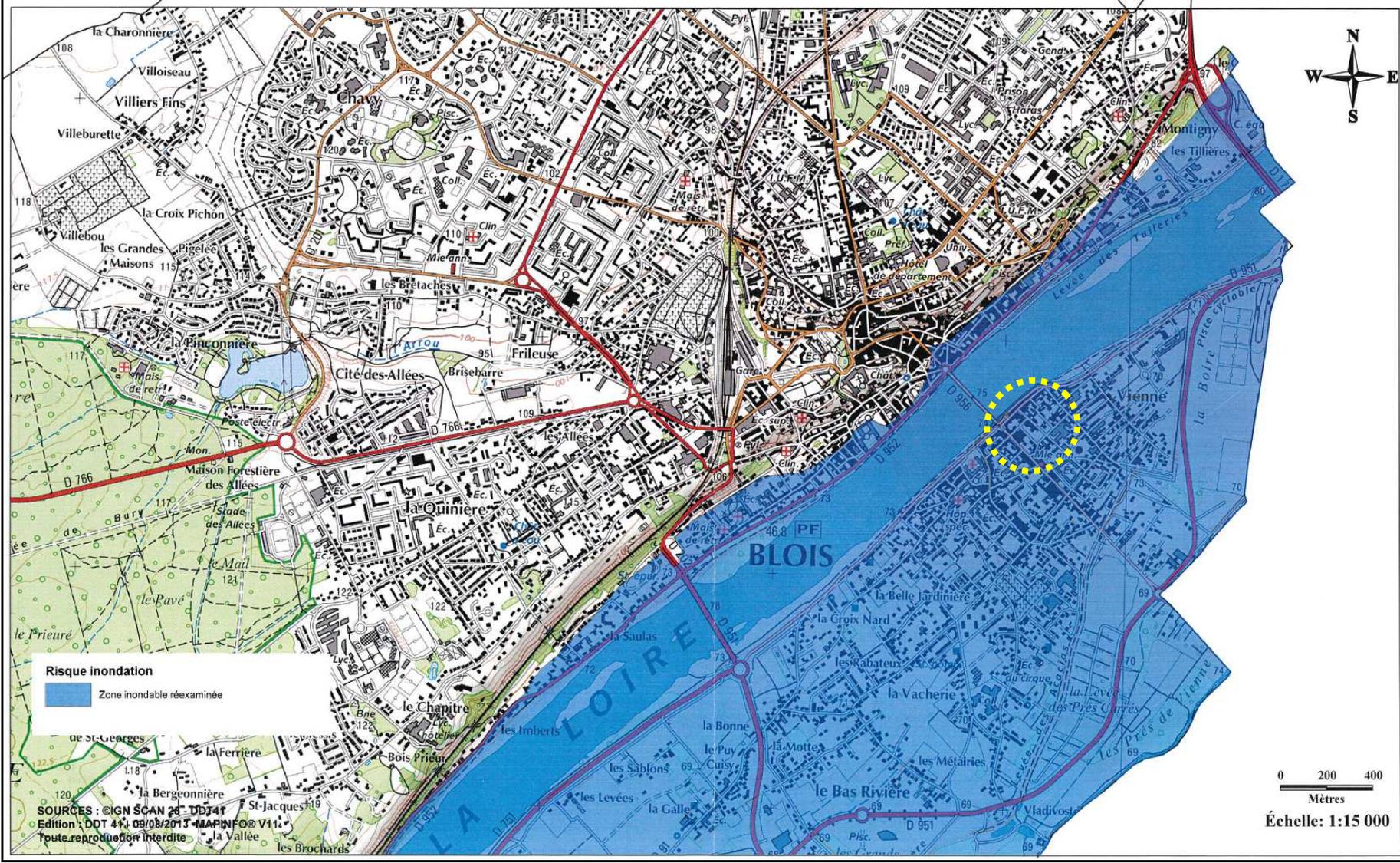
Annexe
à l'Arrêté Préfectoral
N° : 2013-241-0089
Pour le Préfet et par délégation,
du Secrétaire Générale,
29 AOUT 2013



Loire - Egalité - Progrès
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de Loir-et-Cher

Information Acquéreur-Locataire - IAL
PPRI du val de Blois en cours de révision - Zone inondable réexaminée

Blois-Loire amont



Le bien immobilier se situe dans le périmètre de prescription ou d'étude de la révision du PPR Inondation.



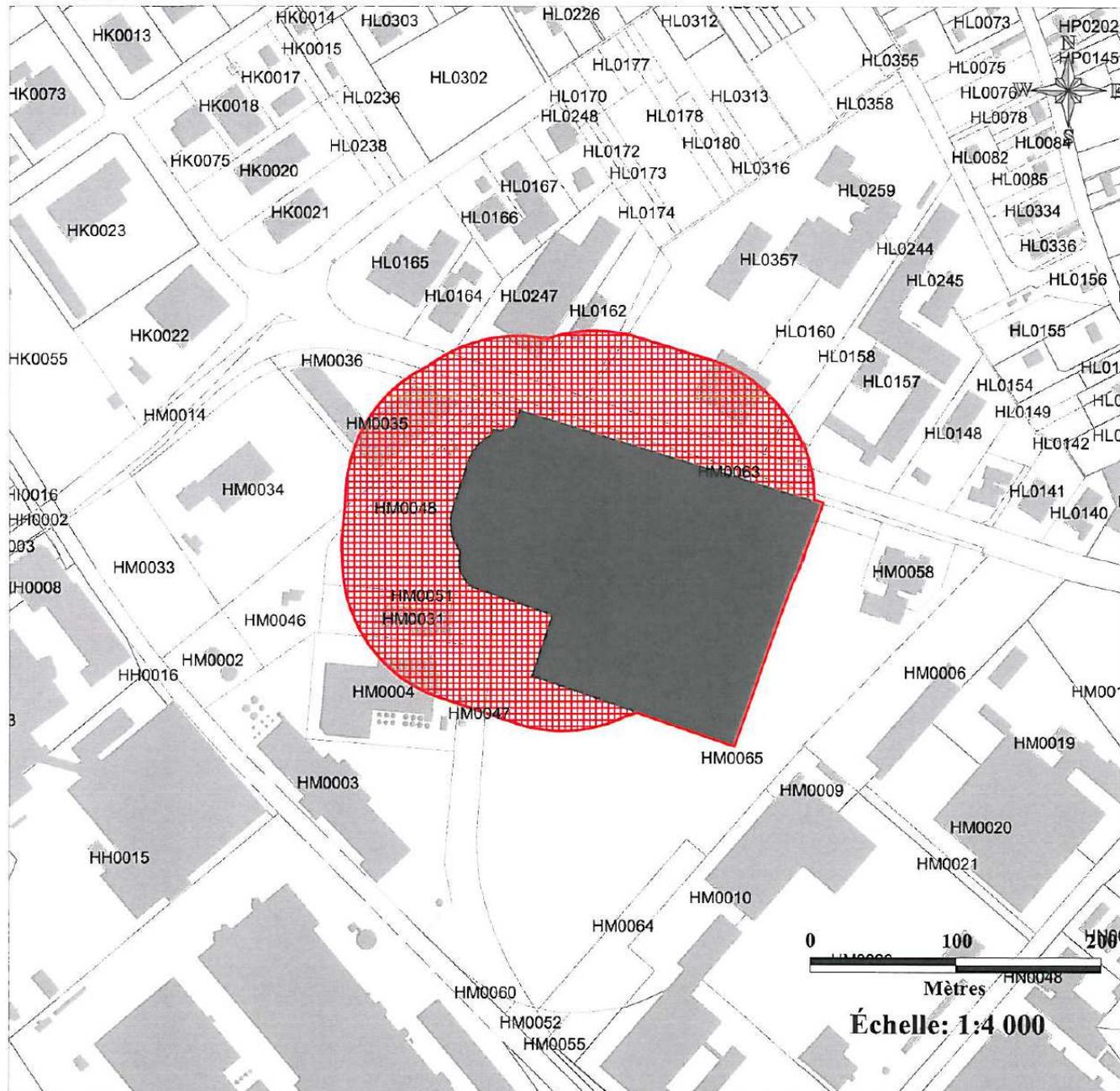
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LOIR-ET-CHER

Information acquéreur-locataire - IAL

PPRT de Ligéa à Blois, approuvé le 30 mars 2010

Cartographie du zonage réglementaire



Éléments de repérage

-  limite du périmètre d'exposition aux risques-PER
-  Bâti
-  Limite de parcelles cadastrales (secteur et numéro)

Zonage réglementaire

-  Zone d'interdiction r l'entreprise source
-  Zone d'interdiction stricte liée à l'entreprise source

Sources : ©IGN-BD PARCELLAIRE 2007
Edition : DDT41/SPRICER/PRIC - avril 2010 - MapInfo V7.8
Toute reproduction interdite

L'ensemble des cartographies sur les risques majeurs naturels et technologiques est consultable et téléchargeable sur le site Internet, cartorisque.prim.net

Le bien immobilier ne se situe pas dans les zones à risques technologiques de cette carte.

Déclaration de sinistres Catastrophes indemnisés

En application du IV de l'article L-125-5 du code de l'environnement

Si le bien n'a jamais été sinistré et indemnisé au titre du régime catastrophes, cette déclaration n'est pas obligatoire

Préfecture de : **LOIR-ET-CHER**

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article **L 125-5 du Code l'environnement**

Adresse de l'immeuble

7, rue Des Alliés
Parcelle : DE n°554
41000 Blois

Commune

BLOIS

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Arrêtés de reconnaissance de l'état de
catastrophes au profit de la commune

Cochez les cases **OUI** ou **NON**
si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation
suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/08/1988	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 28/03/1991	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 04/12/1991	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 18/05/1993	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 18/07/1995	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Arrêté en date du 01/10/1996	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Arrêté en date du 10/08/1998	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 06/03/2001	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Arrêté en date du 20/02/2008	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	Arrêté en date du 11/07/2012	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Etat des risques de pollution des sols

1. Cet état, relatif aux risques de pollution des sols concernant l'immeuble est établi sur la base des informations mises à disposition par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie et le BRGM (Bases BASIAS et BASOL)

Informations sur le bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse, code postal et commune

7 rue Des Alliés Parcelle : DE n°554	Code postal	41000	Blois
-----------------------------------------	-------------	-------	-------

3. Présence d'une activité à risque de pollution des sols sur le site de l'immeuble

> L'immeuble est situé sur un site BASOL	(a) Oui	Non	X
------------------------------------------	---------	-----	---

> L'immeuble est situé sur un site BASIAS	(a) Oui	X	Non
-------------------------------------------	---------	---	-----

(a) si oui, les risques de pollution des sols sont liés aux activités suivantes :

Site chimique / pharmaceutique	Garage / casse	X	Détail de carburant	X	Dépôt hydrocarbure/ dérivés	X
Cockéfaction, usine à gaz	Imprimerie / peinture		Electronique / piles		Traitement des textiles, bois	X
Traitement de surface	Gestion des déchets		autres			

4. Présence d'une activité à risque de pollution des sols à proximité du site de l'immeuble

> Un site BASOL est situé à moins de 200 m de l'immeuble	(b) Oui	X	Non
----------------------------------------------------------	---------	---	-----

> Un site BASIAS est situé à moins de 200 m de l'immeuble	(c) Oui	X	Non
-----------------------------------------------------------	---------	---	-----

(b) si oui, les risques de pollution des sols pris en compte sont liés à :

Activité	Ancien site de stockage des déchets (pollution marquée en métaux, plus faibles et ponctuelles en hydrocarbures et PCB)
----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(c) si oui, les risques de pollution des sols pris en compte sont liés à :

Activité	Garages, dépôt de carburants, fabrication de caoutchouc, détergents, d'engrais...
----------	-----------------------------------------------------------------------------------

5. Autres sites à risque de pollution des sols dans un rayon d'1 Km autour du site de l'immeuble

> Autres sites BASIAS ou BASOL dans un rayon d'1 km	Oui	X	Non
-----------------------------------------------------	-----	---	-----

6. Déclaration de pollution des sols

> L'immeuble a-t-il connu une pollution des sols ?	(d) Oui	Non
----------------------------------------------------	---------	-----

(d) Si oui, le site est-il dépollué ?

Le site a-t-il été dépollué et demeure t'il libre de toute restriction ?	Oui	Non
--------------------------------------------------------------------------	-----	-----

Parties prenantes au contrat

7. Nom du vendeur / bailleur	Visa :
------------------------------	--------

8. Nom de l'acquéreur / locataire	Visa :
-----------------------------------	--------

9. Lieu et Date à :	Le :	10/12/2015
---------------------	------	------------

Ce formulaire ne devra plus être utilisé lorsque la préfecture de la commune sur laquelle se situe le bien immobilier aura arrêté la liste des communes pour lesquelles des Secteurs d'information sur les sols (SIS) ont été définis.

(#) Licence libre CC-BY-SA. Modèle original du formulaire ERPS créé par Cédric Moro : www.ernt-direct.com/ERPS-form/ . V1.3 du 30/11/2015.

Licence CC-BY-SA : vous êtes libre de copier, transformer, distribuer et communiquer ce formulaire par tous moyens et sous tous formats, pour toute utilisation, y compris commerciale et/ou dérivée. Vous devez reproduire cette licence libre CC-BY-SA pour toute forme dérivée, mentionner la paternité du formulaire original à Cédric Moro et garder le lien vers la page de la licence originale, ce lien devant être actif si ce formulaire est distribué en version numérique. Dans ce but, il suffit seulement d'insérer la ligne ci-dessus après le symbole (#).

Informations publiques issues du site [BASIAS](#) maintenu pour l'Etat français par le BRGM et du site [BASOL](#) du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.

En attendant la création des Secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article L 125-6 du code de l'environnement, nous nous baserons sur l'arrêté du 10 décembre 1998 relatif à la création d'une base de données sur les sites industriels et d'activités de service anciens : « Toute personne intéressée peut également consulter en préfecture ou au service régional du BRGM la totalité de la fiche relative à l'un quelconque des sites concernés »

Légende

	SITE BASOL
	SITE BASIAS
	SITE BASIAS
	COMMUNE AVEC DES SITES BASIAS NON LOCALISES

	Localisation du bien immobilier
	Rayon de 200 m autour du bien

Situation du bien



- 2 sites à risques de pollution des sols au droit de l'immeuble : CEN4101063 voir fiche Basias détaillée http://basias.brgm.fr/fiche_detaillee.asp?IDT=CEN4101063 et CEN4100891 sans fiche.
- 22 sites recensés dans la base de données BASIAS pour des risques de pollution des sols dans un périmètre de 200 m autour du bien et beaucoup plus dans un rayon d'1km (voir détail ci-après).
- A noter la présence de 1 sites BASOL dans les 100m autour du site (voir détail ci-après).
- L'inventaire est incomplet : la commune présente des sites BASIAS non localisés.

SITES BASIAS

<p>Identifiant : CEN4101063 (au droit de l'immeuble) Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : EDF - GDF Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries - Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...) - Chaudronnerie, tonnellerie - Transformateur (PCB, pyralène, ...) - Compression, réfrigération - Garages, ateliers, mécanique et soudure - Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...) - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) - Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100047 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : Ancienne Hôtel des trois Rois Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : DESSERRE Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 09/02/1892 Activité(s) : - Fabrication de produits azotés et d'engrais Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100070 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : Automobile et Cycle S. MESNARD Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : BOUFFAULT Entreprise, MESNARD Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 18/08/1923 Activité(s) : - Production et distribution de combustibles gazeux (générateur d'acétylène) - Garages, ateliers, mécanique et soudure - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>
<p>Identifiant : CEN4100072 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : CHRETIEN Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Garages, ateliers, mécanique et soudure - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100876 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : PINCONNET Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Commerce et réparation de motocycles et de bicyclettes - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100242 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : TREMBLAY Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>
<p>Identifiant : CEN4100080 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : BUCQUET Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 05/12/1925 Activité(s) : - Garages, ateliers, mécanique et soudure - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100082 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : CHARPENTIER Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 03/12/1925 Activité(s) : - Garages, ateliers, mécanique et soudure - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) - Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matricage découpage ; métallurgie des poudres - Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100097 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : BAILLY Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 02/03/1929 Activité(s) : - Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>
<p>Identifiant : CEN4100117 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : Garage Wilson Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : SESTRE Entreprise ; PONSSSET Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Date première activité : 09/01/1932 Activité(s) : - Garages, ateliers, mécanique et soudure - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100151 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : Outils Wolfs Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : ROQUE & LECOEUR Entreprise ; Etablissement MATHIEU Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...) - Fabrication de machines agricoles et forestières (tracteurs...) et réparation - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)</p>	<p>Identifiant : CEN4100119 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : MATHIEU Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Fabrication de caoutchouc synthétique (dont fabrication et/ou dépôt de pneus neufs et rechapage, ...) - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) - Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)</p>

	Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)	Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)
<p>Identifiant : CEN4100129 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : Gare de Blois-Vienne Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : Société Générale des Transports départementaux Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a. (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation), à indiquer - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4101523 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : Garage des Postes et Telecommunication Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : PTT Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 21/12/1977 Activité(s) : - Garages, ateliers, mécanique et soudure - Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, platiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100897 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : SA les fils CHARVET Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 17/03/1959 Activité(s) : - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>
<p>Identifiant : CEN4100897 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : SA les fils CHARVET Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 17/03/1959 Activité(s) : - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100048 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : DELAHAYE Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 10/01/1893 Activité(s) : - Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles stockage de phytosanitaires, pesticides, ...) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100012 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : GROUTEAU-CREMOND Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 01/07/1839 Activité(s) : - Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>
<p>Identifiant : CEN4100144 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : garage de la Creusille Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : PITAT Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Date première activité : 31/12/1944 Activité(s) : - Garages, ateliers, mécanique et soudure Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4100144 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : garage de la Creusille Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : PITAT Entreprise Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : En activité Date première activité : 31/12/1944 Activité(s) : - Garages, ateliers, mécanique et soudure Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>	<p>Identifiant : CEN4101112 Commune principale : BLOIS (41018) Nom(s) usuel(s) : Les applications du Tube Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : SA Les applications du Tube Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier - Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2) - Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>
<p>Identifiant : CEN4101159 Commune principale : BLOIS (41018) Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s) : Etablissement OTTEVAERE et Cie Etat de connaissance : Inventorié Etat d'occupation du site : Activité terminée Date première activité : 01/01/1111 Activité(s) : - Transformateur (PCB, pyralène, ...) - Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Visite du site : Oui, site localisé (17/06/2003)</p>		

SITE BASOL

Nom usuel du site : DUMAS

Localisation :

Commune : Blois

Arrondissement :

Code postal : 41000 - **Code INSEE** : 41018 (47 854 habitants)

Adresse : 13 bis, rue des Ponts Chartrains

Lieu-dit :

Agence de l'eau correspondante : Loire-Bretagne

Code géographique de l'unité urbaine : 41501 : Blois (67 984 habitants)

Géoréférencement :

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT II ETENDU	525187	2287726	Adresse (numéro)	

Parcelles cadastrales :

Non défini

Plan(s) cartographique(s) :

Aucun plan n'a été transféré pour le moment.

Responsable(s) actuel(s) du site : EXPLOITANT (si ICPE ancienne dont l'exploitant existe encore ou ICPE en activité)

il s'agit

Qualité du responsable : PERSONNE PHYSIQUE

Caractérisation du site à la date du 22/07/2011

Description du site :

Le site d'une superficie de 3000 m² est situé en ville (quartier Blois Vienne) en zone inondable par crue de la Loire dans une zone à vocation d'habitat dense. La nappe alluviale est située à quelques mètres sous le terrain naturel.

Description qualitative :

Le site à vocation d'activité de récupération de déchets a été exploité depuis 1921. Cette installation classée soumise à autorisation était en situation irrégulière. Une demande d'autorisation de l'exploitant a abouti à un arrêté de refus. Par arrêté du 23 août 2004, M. le préfet de Loir-et-Cher prononçait la fermeture du site et mettait en demeure M. DUMAS de remettre le site en état.

Le 2 octobre 2005, M. DUMAS communiquait les justificatifs d'enlèvement des déchets.

En 2006, il transmettait à l'inspection des installations classées un rapport de juillet 2006 relatif à la pollution des sols comprenant un diagnostic de pollution des sols et des eaux ainsi qu'un évaluation simplifiée des risques. En 2008, ces études étaient complétées par un diagnostic approfondi.

LES SOLS

10 sondages de sols ont été réalisés mettant en évidence des pollutions marquées en métaux, plus ponctuelles et faibles en hydrocarbures et PCB.

Ces contaminations sont majoritairement identifiées sur la première couche de sol (de 0 à 1 mètre de profondeur).

LES EAUX SOUTERRAINES

2 puits sont présents sur le site dans chacune des zones concernées. Des traces de métaux sont détectés dans les eaux souterraines au niveau de ces 2 ouvrages. L'évaluation simplifiée des risques a classé le site en tant que site à surveiller au niveau des eaux souterraines.

Par arrêté du 27 décembre 2006, le Préfet de Loir et Cher a prescrit la mise en place d'une surveillance semestrielle de la qualité des eaux souterraines et la réalisation d'une étude technico-économique de réhabilitation. La surveillance des eaux souterraines est en place depuis août 2007 et est assurée sur un puits et 2 piézomètres. Elle montre la présence de métaux et d'hydrocarbures.

DEVENIR DU SITE ET PLAN DE GESTION

Des logements sociaux sans sous-sol et avec des garages en rez de chaussée sont projetés sur le site. Un premier plan de gestion de la pollution des sols tenant compte de ce projet a été proposé en décembre 2009. Le projet d'aménagement a connu des évolutions en 2010 et 2011. Le plan de gestion définitif détaillé est en cours d'élaboration pour en tenir compte. Les principes retenus pour le plan de gestion sont inchangés :

- excavation des terres faiblement contaminées pour suppression des 2 zones polluées en hydrocarbures et PCB ;
- enlèvement des déchets métalliques en surface du terrain ;
- excavation des terres sur 25 cm de profondeur sur l'ensemble du terrain et excavation plus importante au niveau des zones polluées en mercure, plomb et cadmium ;
- imperméabilisation des surfaces ou apports de terres saines sur géotextile en recouvrement de surface ;
- mise en place de servitudes pour assurer la pérennité de l'accès aux piézomètres et des mesures de gestion susmentionnées.

La mise en oeuvre du plan de gestion fera l'objet d'un rapport d'exécution.

Déclaration de pollution des sols

En application du IV de l'article L-125-6 et L-125-7 du code de l'environnement

Si le terrain du bien n'a jamais été pollué, cette déclaration n'est pas obligatoire

Le terrain du bien n'a jamais été pollué

Je, soussigné

déclare que le terrain du bien immobilier situé à l'adresse suivante :

.....
.....
.....

n'a, à ma connaissance, jamais été pollué.

Nom et prénom du bailleur ou du vendeur :

Fait le :

Signatures :

----- ou -----

Le terrain du bien a été pollué

Je, soussigné

déclare que le terrain du bien immobilier situé à l'adresse suivante :

.....
.....
.....

a déjà été pollué

Liste des pollutions constatées :

Date de la pollution	Date de la dépollution	Activité/Produit	Caractéristiques de la pollution et actions éventuelles mises en oeuvre

Nom et prénom du bailleur ou du vendeur :

Fait le :

Signatures :

Arrêtés de reconnaissance de l'Etat de catastrophes naturelles ou technologiques

Tout immeuble, faisant l'objet d'un contrat d'assurance habitation est assuré en cas de catastrophe naturelle depuis 1982 par le biais d'une surprime obligatoire. Les catastrophes technologiques sont quant à elles couvertes depuis 2003. Ce dispositif apporte la garantie d'une **indemnisation permettant la remise en état rapide des lieux sinistrés. Il est enclenché par la reconnaissance par l'Etat** du caractère exceptionnel du phénomène.

Base de données BASOL : Base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Base de données BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service. L'inventaire BASIAS permet en général de connaître le type d'activité qui a été exercé sur le site, repéré par le code NAF (Nomenclature des Activités Françaises). À partir de cette information, il existe, dans le guide Gestion des sites potentiellement pollués, un tableau donnant, par activité, les types de polluants susceptibles d'être rencontrés.

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Le Plan de prévention des risques (naturels, miniers ou technologiques) - PPR

A partir de la connaissance des aléas, il est établi par les services de l'Etat, en association avec les collectivités et les exploitants et après concertation avec le public, pour déterminer les zones à risques et définir les **mesures d'urbanisme, de construction et de gestion** qu'il convient de respecter pour limiter les dommages. Il abouti donc à une **cartographie réglementaire des risques majeurs** présents sur le territoire d'une commune.

Un PPR s'élabore en plusieurs étapes. Il est d'abord prescrit (en cours d'étude), puis soumis à enquête publique et enfin approuvé. Il s'impose alors au Plan local d'urbanisme (PLU). Dans certaines situations, afin d'éviter toute implantation dangereuse, il peut être appliqué par anticipation, avant d'être approuvé.

D'anciennes procédures comme les Plan de surface submersible [PSS], Plan de zones sensibles aux incendies de forêt [PZSIF], périmètre de l'article R111-3 du code de l'urbanisme et Plan d'exposition aux risques [PER] valent Plan de prévention des risques naturels. Les Plans de prévention des risques appliqués par anticipation ou approuvés prescrivent des travaux à réaliser pour les biens immobiliers implantés en zones réglementées.

Réhabilitation : Ensemble d'opérations (réaménagement, traitement de dépollution, résorption, contrôles institutionnels...) effectuées en vue de rendre un site apte à un usage donné. Cette opération englobe à la fois les opérations de traitement de dépollution, celles de confinement et de résorption des déchets sur un site pollué en vue de permettre un nouvel usage.

Site pollué : Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou épandages de produits chimiques accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies. La pollution présente un caractère concentré, à savoir des teneurs souvent élevées et sur une surface réduite (quelques dizaines d'hectares au maximum). Elle se différencie des pollutions diffuses, comme celles dues à certaines pratiques agricoles ou aux retombées de la pollution automobile près des grands axes routiers. Par l'origine industrielle de la pollution, la législation relative aux installations classées est la réglementation la plus souvent utilisée pour traiter les questions soulevées par ces sites.

Le zonage sismique national

Ce zonage réglementaire, qui comprend cinq niveaux, est accompagné de **règles parasismiques**.

